

Pour que chacun ait sa chance, les dessins seront classés par tranche d'âge. Les récompenses sont prévues pour chacune de ces tranches d'âge.

- Nés en 2005 et après
- Nés en 2003 / 2004
- Nés en 2001 / 2002
- Nés en 1999 / 2000
- Nés en 1997 / 1998
- Nés en 1995 / 1996
- Nés en 1993 / 1994
- Nés en 1992 et avant

Dans cette dernière catégorie, les membres de l'Association sont encouragés à exposer un dessin de leur création.

Si une tranche présente moins de quatre inscrits, l'organisation sera répartie entre la tranche supérieure et en partie sur la tranche inférieure. Dans ce cas, les dates d'anniversaire.

7. Article 7

L'Association Hortifleurs se charge de l'exposition des dessins.
L'exposition des dessins se fait aux risques et périls des exposants.
L'Association ne pourra en aucun cas être reconnue responsable en cas de vol ou de dommages subis par les dessins exposés.

8. Article 8

Les dessins sont présentés libres de tout droit. L'association a le droit à reproduire et à diffuser les dessins exposés dans ses publications municipales, Articles de presse, Diaporamas, Plaquettes, etc.
L'Association s'engage à ce qu'aucune commercialisation ne soit faite sans son accord.
Les participants désirant récupérer leurs travaux devront en faire la demande avant le début de l'exposition.

9. Article 9

En cas d'absence lors de la remise des prix, les gagnants seront désignés lors de l'inscription. Ces lots seront alors à retirer sur place.

Le simple fait de participer implique